

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2013

LE TRENTE SEPTEMBRE DEUX MIL TREIZE à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : FORGEARD Robert, CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, LEBARBIER Christelle, COEURET Laurent, DEROUIN Joël, DROUET Dominique

Etaient absents excusés : BOURNEUF Georges

Madame LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2013

SUIVI DES TRAVAUX

Le conseil municipal présent s'est rendu sur place afin de constater la réalisation des travaux concernant la deuxième phase. Il reste à venir, au plus tard mi-octobre, la pose du bi-couche derrière l'église, l'enrobé à l'entrée du « Trouty ».

La pose des panneaux de signalisation et l'ensemble des places de stationnement autorisé et d'interdiction seront matérialisées avant fin octobre.

L'entreprise BRULÉ va être contactée afin d'obtenir un devis pour la réfection du trottoir rue des écoles devant le logement communal

Un rendez-vous a été pris avec le pépiniériste VIVIEN pour élaborer le plan des plantations (vivaces, rosiers et couvre sol) sur les différents terres-pleins et autour de l'église.

RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

La base du monument aux morts se fissure, une plaque recensant les morts pour la France devient illisible. Un devis de réfection a été demandé à la Ste GOUZENES qui a fait plusieurs propositions.

C'est le devis de rechargement des lettres sans changement de la plaque de marbre, en bon état, qui a été retenu pour un montant de 812,70 € HT

PROJET TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible, en complément du dossier de subvention au titre de la CDL, de déposer un dossier de demande de subvention auprès de Mme KARAMANLI afin de bénéficier de la réserve parlementaire. Le montant des diverses subventions ne peut excéder 80% du montant des travaux.

Mr le Maire est par ailleurs, en attente des devis de plusieurs entreprises rencontrées.

PROJET EOLIEN

D'ici la fin octobre, la Société EDF Energies Nouvelles va implanter près du chemin de randonnée n° 12 un mât de mesures de vent afin de définir le potentiel éolien de la zone. Les résultats de l'étude permettront de définir le projet final en concertation avec les acteurs locaux et les services de l'état.

D'autre part, Mr le Maire a reçu de la Ste EDF/EN un projet de convention d'accès aux chemins ruraux afin qu'elle puisse accéder aux parcelles concernées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire à signer cette convention.

LOCATION DES LOCAUX COMMUNAUX AUX ASSOCIATIONS

Conformément à la décision du Conseil Municipal du 12 janvier 2009, la mise à disposition de la salle polyvalente aux Associations est gratuite pour toutes les manifestations annuelles.

Le Conseil Municipal souhaite ajouter qu'à compter de ce jour, toute manifestation non annulée trois mois avant la date prévue donnera lieu au versement d'une indemnité correspondant à une journée de location soit 140€.

Afin de gérer au mieux l'utilisation de la salle polyvalente, les Associations sont invitées à fournir leur planning en mairie dès à présent pour l'année à venir.

Pour optimiser l'utilisation du local mis à disposition gratuitement à l'Association des Parents d'Elèves, le coût du chauffage en dehors de la période de présence sera facturé au prix équivalent d'une journée de chauffage de la salle polyvalente, soit 20€/jour.

LOCATION TERRAIN COMMUNAL

Mr le Maire propose de demander au locataire de mieux entretenir la partie louée des parcelles A257 et 258, et de revoir le montant de la location pour l'année à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat de location et d'en porter le prix annuel à 140€ pour l'année 2014.

VENTE/ECHANGE DE TERRAINS COMMUNAUX

Une discussion ouverte est lancée sur des projets d'échanges, d'achat ou de vente de divers terrains dans le bourg.

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à prendre contact avec les propriétaires concernés pour d'éventuelles propositions.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de la commémoration du 11 novembre se déroulera au Monument aux Morts.

Le rassemblement aura lieu à 11h30 devant la mairie. Une gerbe sera déposée au cimetière.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle polyvalente, suivi d'un buffet froid gratuit.

TELETHON

Les Associations de Maisoncelles (Parents d'Elèves et Comité des Fêtes) se joignent à la Commune pour l'organisation du Téléthon qui aura lieu le 8 décembre 2013.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SIAEP DE BOULOIRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport annuel du SIAEP de Bouloire, relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable, est à disposition en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance est levée à 22H20, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.